



Résiliation abonnement presse

Par **cgog**, le **13/03/2017** à **13:24**

Bonjour,
Je viens de m'abonner à un magazine mensuel.
Lorsque je l'achetais en kiosque, un cadeau était joint au magazine, ce qui a motivé mon abonnement.
Par abonnement, ce cadeau n'est plus joint au magazine.
Je viens de contacter le service client. Ils me disent que les cadeaux sont réservés au kiosque mais ne peuvent m'adresser aucun écrit ou document le confirmant.
Ils peuvent prendre en compte ma résiliation mais je n'aurai aucun remboursement.
Quel est mon recours?
Merci d'avance,
Cordialement,

Par **Visiteur**, le **13/03/2017** à **13:37**

Bonjour,
aucun... L'abonnement doit être valable un an minimum et donc résiliable mais non remboursé. Et pour ce qui est du cadeau, vous avez cru que... mais y a t'il une ambiguïté dans la présentation de l'abonnement ? Par rapport au cadeau ?